

# **INFORMATION AUX SAINT-GERMINAIS(ES)**

## **DOMMAGES CAUSES AUX BIENS DE PARTICULIERS**

### **SUITE AU PASSAGE DE LA TEMPETE CIARAN**

**LES 1<sup>ER</sup> ET 2 NOVEMBRE 2023**

Renseignements pris auprès de la Préfecture de la Manche ce matin, suite au passage de la tempête CIARAN les 1<sup>er</sup> et 2 novembre dernier sur le territoire communal, si vous avez subi des dégradations sur vos biens, veuillez prendre des photos des dommages causés et faire rapidement (avant la fin du mois de novembre) une déclaration auprès de votre assureur.

Saint-Germain-sur-Ay,

Le 8 novembre 2023

Le Maire,

Christophe GILLES

